

Pour Que Vive Lambesc

SOMMAIRE

TAD

Transport 
à la Demande

Une 1^{re} à Lambesc.

Lire page 6

Les chiffres 2012

5 000 €

de frais personnel pour le maire

500 000 €

réfection du Square Roulin

Lire pages 5 et 6

Plan d'aménagement 2012-2025



Lire page 5

ITER



Un nouveau projet de
barreau routier

Lire page 7

Une gestion surprenante

Les élections nationales passées, avant de commenter certains points de la gestion municipale, je souhaite pour cet été à tous les Lambescains et Lambescaines un repos bien mérité et de bonnes vacances pour ceux qui partiront.



- Festivités: vous avez pu vous rendre compte que le programme était des plus chargé. Plusieurs fois par semaine, sont organisés des événements récréatifs ou culturels.

Je ne conteste pas le bien fondé et la nécessité d'apporter une animation, mais trouver-vous décent d'en organiser autant dans cette période de crise économique?

Ce d'autant plus que la fréquentation est, selon les spectacles, faible voire inexistante. Il serait souhaitable de ne retenir que des manifestations grand public et tout public, de laisser aux grandes villes les spectacles d'avant-garde, Lambesc n'a pas pour vocation de rivaliser avec Aix-en-Provence.

Le discours de monsieur le maire est toujours le même « tout est subventionné » mais par qui? Par vous, avec vos impôts!

Néanmoins, il convient de saluer les organisateurs de la fête de la musique qui a été cette année de bonne qualité.

- Circulation : se pose également le problème du blocage des rues et places. La veille de la fête des mères, le village a été entièrement interdit à la circulation, pour faire place à une course pédestre, avec des conséquences déplorables pour les commerces du centre-ville.

Notre curé ayant même dû faire intervenir la force publique pour que le cortège d'un mariage puisse arriver jusqu'à l'église!

- Sécurité des biens et des personnes: rien de nouveau. Toujours le même blocage idéologique sur la télésurveillance alors qu'il ne se passe pas un jour sans dégradation de biens privés et publics, alors que ce dispositif a fait ses preuves dans d'autres villes.

- Touristes : on ne leur facilite pas l'accès et le stationnement au centre ancien. Entre le fait qu'ils n'ont pas de « disque bleu » et que le nombre de places de stationnement diminue, cela ne les incite pas à fréquenter les commerces locaux (il y a quelques jours - 4 places à l'entrée de la rue Grande et - 8 places d'ici l'automne devant le parc du Facteur Roulin).

En espérant avoir été entendu par la municipalité, je vous renouvelle mes souhaits de bonnes vacances.

Bernard Ramond.

De PROJETS en DÉSAVEUX

Le lancement du projet de logements sociaux sur le site de Tambarlé et celui des Hauts de Lambesc avaient donné lieu à une mise en scène bien orchestrée ... on allait voir ce que l'on allait voir.

On a surtout vu une levée de boucliers de la part des habitants de ces deux quartiers : Interpellation des élus, pétitions, le tout se révélant sans effet.

Le 21.12.2011 le tribunal administratif, saisi, a rendu son verdict : les délibérations attaquées sont illégales et donc annulées ... Ce qui rend caduques les délibérations 2009.164, 2009.165, 2009.166 prises en conseil municipal le 23.12.2009 pour lesquelles nous avons émis un vote négatif.

Un sacré camouflet pour l'équipe municipale en place ...

Du côté de l'ancien Presbytère...

Un malheur n'arrivant jamais seul, c'est un nouveau désaveu que doit subir la majorité.

Le bâtiment du Presbytère devait faire l'objet d'une réhabilitation et être transformé en logements sociaux.

Là aussi échec sur toute la ligne et obligation pour la commune de racheter le bâtiment en l'absence de réalisation des logements sociaux prévus.

Il en coûtera 300 000 € à la commune. Quant à l'avenir du bâtiment on est en droit de s'en inquiéter, il va rejoindre le dossier de Trinitaires.

Un dernier mot sur la Gardiole !

Présentation des vœux 2011, on nous présente un projet alléchant sur le devenir de cette verrue, 18 mois ont passé et mis à part le toit qui se découvre de plus en plus du fait de vols de tuiles, rien n'a bougé.

Affaires à suivre dans ces 3 cas



Mort annoncée du commerce de proximité

Monsieur le Maire programme la mort du commerce de proximité en ne s'opposant pas au projet d'agrandissement du supermarché «Ecomarché», alors qu'il détient une voix prépondérante à la commission d'attribution des autorisations.

Une fois de plus son comportement est paradoxal, il se prétend être l'ardent défenseur du petit commerce, promet des millions d'euros à travers un programme national de revitalisation du commerce (FISAC), fait réaliser une étude de plus de 40 000 € par le pays d'Aix et change d'attitude devant le dos-

sier d'extension du supermarché, mais quelle est donc sa motivation ? Ce projet accepté porterait la surface commerciale d'Ecomarché de 750m² à 1500m² auquel il faut ajouter les 750m² laissés libres qui seraient transformés en galerie marchande !

Bon, nous avons compris, une fois de plus il y a les discours et il y a les actes, chacun jugera.

Les commerçants se sont regroupés en collectif et n'entendent pas se laisser faire, nous doutons du soutien du Maire, car selon son expression, «il s'assoit sur les pétitions et autres moyens de pression» !



Le maire et le commerce local

Ce pourrait être une fable qu'aurait écrite en son temps Jean de la Fontaine, hélas cela ressemble plus à un cauchemar et ne porte pas à plaisanter. En effet depuis 4 ans tout est fait pour le voir disparaître (c'est chose faite pour certains) malgré les nombreuses promesses faites et même la nomination d'une adjointe au commerce :

- installation d'une zone bleue pour créer du stationnement mais ce dispositif écarte les touristes et les non-lambescains (verbalisation pour défaut de disque)

- installation d'une taxe d'occupation du domaine public (plusieurs centaines d'euros annuellement pour certains) avec la contrepartie d'aménagements susceptibles d'attirer la clientèle : rien n'a été fait, les herbes folles ont même pris possession de la place de la République.

- promesse de mettre en place un dossier FISAC générant des aides pour l'amélioration des locaux des commerçants et des espaces publics, bien. Hélas malgré la pléthore de personnel le dossier a été déposé tardivement il y a 2 mois et sera donc traité après ceux des autres communes (donc plusieurs mois d'attente).

- multiplication des manifestations festives rue Grande avec blocages de la place Jean Jaurès éloignant la clientèle (sans l'opposition des commerçants et des riverains cette place devait être fermée durant tout l'été 2012 !).

- dernière trouvaille : suppression, sans aucune concertation de plusieurs places de stationnement à l'entrée de la rue Grande (face au photographe).

- soutien au projet d'extension du supermarché «ECOMARCHE» qui n'en doutons pas, permettra selon ses dires dans la Provence «de dynamiser le commerce dans le centre ancien» !

Nous pensons que pour faire disparaître notre commerce de proximité c'est de cette façon qu'il faut s'y prendre, le pire peut être à venir si son idée de piétonisation se mettait en place.

Les Comptes de l'année 2011

Avant de rappeler les chiffres clés quelques commentaires sont nécessaires :

- nous trouvons désolant et inquiétant que des responsables de finances publiques osent présenter de tels comptes et en plus d'en être fier.
- depuis 2007 tous les budgets présentés étaient en déficit de financement, l'équilibre n'était obtenu qu'en puisant dans les réserves de trésorerie.
- en prenant 2007 comme année budgétaire de référence, en 4 ans la commune a dépensé 9 500 000 € de frais de fonctionnement en plus !
- mais cette année le budget présente un excédent de 175 684 € nous dit-on, à part que l'on oublie de préciser qu'il provient de la hausse de 18,85 % des impôts locaux, soit 555 360 € de plus pris dans les poches des Lambescains.

Les conseillers municipaux qui ont validé ces comptes sont à plaindre surtout quand ces mêmes conseillers pointent et constatent les difficultés financières et la précarité grandissantes de leurs concitoyens.

Autre sujet de « satisfaction », la commune se rapproche du niveau d'impôts que nous devrions payer, mais le maire rappelle qu'il reste encore quelques augmentations d'impôts pour atteindre enfin le bon niveau fiscal, mais rassurez-vous, ce ne sera pas pour les 2 ans à venir, ce sera pour le prochain mandat ; mais de qui se moque-t-on !

En investissement le désastre annoncé s'est produit, jamais la commune, avec autant de personnel, n'a fait aussi peu d'investissement et cumulé autant de retards dans les travaux. De nombreuses subventions d'équipement, plus d'un million d'euros, sont d'ailleurs perdues depuis 2008 (durée de validité des subventions : 2 ans).

Les seuls investissements sont de l'entretien courant des bâtiments communaux et plus de 130 000 € d'études. Point de satisfaction la dette diminue et se situe même au plus bas, rassurez-vous vous n'y êtes pour rien, cela est dû à l'héritage de la gestion passée !

En 2012 vous allez emprunter 600 000 € au taux de 5 % an pour l'acquisition du bâtiment des services techniques et d'autre part vous placez le reste de la trésorerie à moins de 0,5 %, où est la logique de tels comportements, pensez-vous à l'alourdissement des charges financières ?

Budget et projets 2012

Dans un contexte de crise nationale et internationale, des mesures d'austérité budgétaire s'imposent tant au niveau de l'état que des collectivités locales et territoriales, nous sommes donc très inquiets des prévisions budgétaires 2012.

Il faut que la commune rationalise ses dépenses, en faisant des choix pour ne pas faire à nouveau porter sur les Lambescains les conséquences d'une gestion municipale trop dépensière. Qu'en est-il ?

Sur le plan budgétaire, Lambesc ne connaît pas la crise +5,83 % de dépenses de fonctionnement alors qu'il fallait réduire ce poste budgétaire au moins par solidarité avec les difficultés des administrés.

En fonctionnement, par rapport au budget 2011 :

- + 5 % de prévision de dépenses de personnel, une augmentation des dépenses générales,
- + 42 000 € de charges financières dues à l'emprunt de 600 000 € inutile
- 30 000 € de recettes des placements financiers,
- + 250 000 € de recettes supplémentaires d'impôts et taxes,
- + 50 000 € de budget fêtes et cérémonies,
- 70 000 € de recettes des produits des services.

En investissement (les travaux), le budget et le programme 2012 sont impactés par les très importants retards accumulés en 2011 (1 567 000 €) et par l'irréalisable programme d'investissement de 12 millions € sur les 3 années à venir.

Dans ce programme certains choix nous dérangent mais surtout certains montants de travaux nous interpellent. **Les choix que nous critiquons sont :**

- une extension à caractère « provisoire » de l'école maternelle la Ventarelle.
- un pôle social de solidarité de 700 m² surdimensionné alors que la commune possède des bâtiments vides (immeuble « les Trinitaires » de 750 m²).
- des jardins familiaux qui ne profiteront qu'à un tout petit nombre alors que la ville manque de parcs publics et d'un 2^e stade.
- un pôle petite enfance construit à l'endroit que nous avions prévu mais avec 4 ans de retard !

Des montants prévisionnels de travaux exorbitants en sachant que les offres de prix sont très rarement inférieures aux estimations données !

- chauffages de salles communales (Sévigné et médiathèque) 350 000 €
- réhabilitation du petit parc public en face de la poste « square Roulin » 500 000 €
- cuisine centrale 1 million €

Nous assistons bien à la poursuite de l'entreprise de démolition des finances publiques, au conseil municipal des voix encore timides nous accompagnent mais souhaitons que ce ne soit que le début d'une urgente et nécessaire prise de conscience, les Lambescains jugeront.

Programmation d'investissements : 2012-2014

Nos propositions

Lors du dernier conseil municipal il nous a été présentée la liste des travaux et le montant des investissements programmés pour les 3 années à venir, nous souhaitons vous exposer ce qu'auraient été nos choix :

- les chauffages de la salle Sévigné et de la médiathèque à 350 000 €, montant à réduire de moitié car trop élevé et un impossible retour sur investissement.

- la cuisine centrale à 1 million d'€, montant trop élevé, nous aurions réalisé une amélioration de l'existant qui donne toute satisfaction mais qui mérite des travaux de réhabilitation et de dimensionnement, une enveloppe de 500 000 € aurait suffi.

- le foyer restaurant, ce programme nous paraît cohérent et adapté aux besoins.

- les jardins familiaux constituent un double paradoxe, ils ne profiteront qu'à une infime minorité et priveront la commune d'un foncier, que nous avons acquis,

nécessaire à la construction d'un grand parc public et sportif (dont le 2e stade).

- le square Roulin projet à 500 000 € beaucoup trop cher nous aurions pris l'option d'un bon entretien (enveloppe de 150 000 €) de l'existant et de la construction d'une première tranche du grand parc public.



- le parc des sports 300 000 € la construction d'une tribune ne paraît pas être une priorité, la bonne attitude aurait été de construire un 2e stade pour couvrir les besoins grandissants, sur l'emprise du parc du Vallat.

- le pôle petite enfance 1 100 000 €, il serait déjà construit comme nous l'avions prévu et programmé à l'emplacement prévu (près de l'école des Écureuils) et à un coût moindre.

Square Roulin Histoire d'un gaspillage



Certes, le « Square Roulin » a besoin d'un rafraîchissement, surtout du fait que depuis quatre ans (!) il est laissé en complet abandon. Refaire les pelouses, le reflleurir, changer les appareils des aires de jeux, était nécessaire.

Mais avec le nouveau projet la facture est salée : 342 000 € (Trois cent quarante deux mille euros ... pour le moment, car le budget voté est de 500 000 €!), soit le prix d'un gentil appartement à Aix !

La dérive vient du souhait de l'agrandissement de ce square qui se fera au détriment de la chaussée et du stationnement, 8 places en moins (côté Beaudoux).

Les frais se répartissent ainsi :

- Espaces verts et maçonnerie : 207 000 €

- Ferronnerie (grille d'enceinte) : 84 000 €

- Aire de jeux : 51 000 €

soit un total de : 342 000 €

Un square à l'intérieur de la ville, c'est bien... à ce montant c'est fou ! Pourquoi ne pas reprendre le projet d'un grand parc paysager à l'entrée de la ville, 4 hectares ont été acquis précédemment par la Mairie dans ce but : on aurait là un vrai poumon vert avec promenade, labyrinthe, pièces d'eau, et pourquoi pas, un théâtre de verdure !

Qu'en pensez-vous ?

- le pôle solidarité aurait pu être logé dans le bâtiment communal « les Trinitaires » au lieu de construire une nouvelle structure sur le parking Beaudoux et donc d'enlever 40 places sur les 180 actuelles, quant au coût il est très sous-estimé à 350 000 € et surdimensionné à 700 m² de construction !

- la place des Héros et Martyrs, 2 050 000 € c'est le projet le plus préoccupant et le plus impactant pour la vie des Lambescains.

Il s'appuie sur des plans qui ne sont pas définitifs et qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de réhabilitation intégrant l'ensemble de la rue Grande, le danger est très grand !

Plan d'aménagement de la ville : Lambesc 2012- 2025 : du rêve au cauchemar

Dans la revue municipale il a été qualifié sans prétention aucune bien sûr de « scénario cohérent qui donne du sens à l'avenir », en effet la démarche de programmation en soi a du sens mais nous voyons bien que tout ce qui est proposé est souvent incohérent et utopiste et même quelquefois farfelu.

Plusieurs reproches peuvent lui être faits. Pour l'essentiel elle ne s'appuie pas sur l'existant communal : les bâtiments communaux, les commerces en place, l'agriculture, et les capacités financières de la commune.

Elle demeure être une étude théorique (à 110 000 € !) qui n'aurait pas dû être acceptée car elle est déconnectée de notre réalité quotidienne et dénuée de tout sens pratique.

Quelques exemples de propositions incohérentes parlent d'eux-mêmes :

- constructions du pole communal de solidarité (700 m2) et 60 logements sur une partie du parking Beaudoux et sur l'emplacement de l'école de la Ventarelle une fois détruite

- extension de 3 écoles avec des bâtiments préfabriqués au lieu de construire un 3e groupe scolaire potentiellement à l'emplacement de l'ancienne école de Clair Logis.

- création d'un barreau routier Ouest sans aucune nécessité pour ITER, au prétexte de l'implantation d'un lycée qui ne verra jamais le jour à Lambesc.



Le CCAS devrait être construit à cet endroit.



- construire 156 logements dit écoquartiers des Hauts de Lambesc, après avoir rasé des commerces (Carrefour et le magasin Audier),

le petit stade et les services techniques.

- construire 56 logements à l'emplacement de l'actuelle place du marché.

- vouloir une population de 11 700 habitants et 771 logements de plus.

Voilà quelques exemples d'incohérences tirés du projet présenté et validé par Monsieur le Maire en séance publique, vous comprenez bien que tout cela nous préoccupe et doit être dénoncé avant que l'irréversible ne se produise, l'avenir de notre ville est en jeu.

Prévoyez de vous déplacer en vélo...électrique bien sûr !

M. le Maire ayant trouvé que le taux moyen d'occupation du parking Baeudoux étant de 33 % en semaine, on pouvait le réduire de 40 places. Or il oublie que le projet du parc Roulin, en face, supprime 8 places et qu'il projette à terme de construire de nouveaux logements sur la place du marché, sans oublier l'entrée et la sortie de l'école de la Ventarelle à partir de ce même parking + la construction du CCAS ! Du pur délire.

Le chiffre de l'année

5000, c'est en euros la somme désormais accordée au maire pour subvenir à ses divers frais personnels de représentation. Lors du conseil municipal du 04.04.2012 cette somme a été votée pour "couvrir les dépenses engagées par le maire et qu'il supporte personnellement en raison des réceptions et manifestations qu'il organise..."

En période d'économie budgétaire on ne peut que regretter et s'indigner d'une telle décision. Ce qui est plus surprenant encore c'est de constater que ceux-là même des conseillers qui prônent des économies se sont empressés de donner leur accord. **16 voix pour** : Mmes Loubeyre, Piat, Motta, Lahaye, Caporgno, Monges, Allietta et Mrs Carretero, Lagier, Peyre, Calatayud, Veyrunes, Bounous, Drouot, Venel, Denorme.

2 abstentions : Mme Meunier, M. Berga. **10 voix contre** : Mmes Schaeffer, Faure, Dune, M. Aria et les 6 voix de l'opposition, Mmes Amen, Breton et Mrs Ramond, Castinel, Feldmann, Cador.

Si par hasard dans une prochaine revue municipale on vous parle d'unité de la majorité vous serez en droit de vous demander s'il n'y a pas un lézard !

TAD ou le Transport à la Demande

Depuis le début du mois de juin, un service de transport à la demande a été mis en place par la Communauté du Pays d'Aix sous la direction de M. Chorro (Vice président de la CPA, délégué aux transports, 1er adjoint du Maire d'Aix en Provence).

Il s'agit d'un minibus qui se rend à la demande, sur les 20 points d'arrêt implantés tout autour de Lambesc, voire en pleine campagne. Cela permet à tous et plus particulièrement aux personnes isolées sans véhicule ou à mobilité réduite d'être pris en charge et d'être déposé dans l'un des arrêts du centre-ville de Lambesc. Ces points de prise en charge ne sont pas forcément en bordure de routes principales pour des raisons de sécurité et d'autorisation administrative.

Il convient de téléphoner à la centrale de réservation



École de musique - IFMP Ou sont les élèves ?

Après avoir chassé en partie l'Université et ses étudiants, le Maire nous avait promis une dynamique École de Musique.

Les musiciens devaient avantageusement remplacer les « Universitaires » !

Hélas, l'Université a vu le nombre de salles réduit de moitié pour faire place à des musiciens fantômes !

Une salle sur 6 est occupée le soir par des participants qui n'habitent ni consomme à Lambesc !

Quant aux concerts promis : après une brillante inauguration et 2 concerts en 2011, pas un seul événement de ce type en 2012...

Malgré la location payée à la Mairie par la CPA, ceci ressemble furieusement à un marché de dupes !

1h minimum avant au **0 800 94 40 40**, qui en fonction des demandes, détermine un circuit pour ce véhicule. Mais attention, il ne s'agit pas d'un taxi qui arrive quand on l'appelle, qui vous prend et vous dépose où l'on veut.



Ce système de TAD n'est pas unique à Lambesc, il existe déjà dans d'autres communes (prochainement à St Cannat) et sera étendu à différentes communes du Pays d'Aix qui souhaitent également accueillir ce nouveau mode de transport. Ce TAD pourra être amplifié dans les rotations de la navette existante ou de l'adjonction d'autres navettes, en fonction du succès de ce dispositif et donc de la demande qu'en feront les lambescains. Mais il est un fait, si la fréquentation est trop faible, ce service sera arrêté. Créneau horaire 6h30 à 19h30 avec une pose entre 12h et 13h30.

C'est l'aboutissement d'un projet auquel Bernard Ramond et Jean Chorro avaient pensé il y a déjà quelques années. La première étape du maillage du territoire du pays d'Aix en terme de transport en commun, ayant été la mise en place de lignes régulières toutes les demi-heures entre Lambesc et Aix-en-Provence à un prix des plus compétitifs 1 €, seconde étape le TAD à 0,50 € par trajet.

On n'arrête pas le progrès !

Ainsi notre municipalité s'est dotée de 4 VAE (Vélos à Assistance Électrique) pour la modique somme de 6 000 €... (antivol inclus ?) Nous ne doutons pas que les chanceux utilisateurs en avaient un réel besoin et que le parc automobile municipal s'en trouvera allégé en conséquence.

Excellente initiative que nous saluons, qui pourrait dans un deuxième temps être améliorée en équipant ces engins d'une petite éolienne portable, voire d'un panneau photovoltaïque, pour être totalement dans l'air du temps. Seront-ils connectés à Premio pour éviter une recharge des batteries aux heures critiques ? Le Lambesc du futur étant en pleine gestation, ne pourrait-on pas imaginer les équiper d'un attelage pour créer un service public de transport urbain ou de ramassage scolaire ? La concertation sur l'opportunité des calèches à cheval semblant au point mort, cela pourrait fournir un important et utile sujet d'étude...
À suivre...

ITER

Un nouveau barreau routier à l'ouest ?

Un barreau routier menace notre campagne, la mobilisation doit être générale

Depuis quelques mois Monsieur le Maire a informé les riverains qu'un barreau routier à l'Ouest de la ville lierait l'entrée Nord de la ville à la route de Pelissanne, coupant ainsi et défigurant tout un secteur fait de belles terres agricoles et de paisibles habitations, pourquoi ?

Un peu d'histoire, la décision d'implanter le projet ITER sur le site de Cadarache a imposé des contraintes techniques très fortes au niveau des infrastructures routières pour assurer le passage de convois très longs et très lourds.

Alors que j'étais en charge de la gestion communale j'ai pris l'option de faire passer logiquement pour moi, les convois par les voies routières existantes afin de ne pas rajouter un nouveau traumatisme (passage de la voie TGV sur la commune).



Le barreau routier passerait à travers des champs cultivés et coupant le chemin de Bidaine entre autre.

Ce choix a nécessité le renfort de certains ouvrages (ponts surtout) et de lourds travaux.

Rien n'a été fait sans la validation des services de tutelle de l'état (la préfecture), du groupe projet ITER et bien sûr du conseil général, financeur principal à 70 %. Personne ne peut donc imaginer que toutes les procédures qui ont été validées en leur temps, puissent être remises en cause.

Quelle est la position du Maire qui gère en direct ce dossier ? Il prétend que c'est le préfet de police qui l'impose sous prétexte de sécurité (il ne voudrait pas qu'un convoi soit bloqué dans Lambesc suite à une action des écologistes...) mis à part que ce dossier a été ressorti à sa demande express et sous de mauvais prétextes dont certains sont inavoués.

En fait il semble utiliser ITER comme prétexte pour créer une voie routière qui permettrait d'urbaniser toute cette zone, il avance même qu'il pourrait y avoir un lycée !

J'ai interrogé le conseil régional en charge des lycées

il n'y a aucun projet ni même d'intention d'en construire un à Lambesc !

Quant au groupe projet ITER il n'a pas de nouvelles exigences dans ce secteur et est satisfait de l'existant ! « *On ne nous dit pas tout* ». Car le plus inattendu est l'attitude de monsieur le Maire qui au lieu d'être le fer de lance de ce combat, se retranche derrière ce qu'il appelle les exigences de l'administration.



La déviation aboutirait à la sortie ouest de Lambesc avec certainement la création d'un rond-point.

C'est pour le moins surprenant car il a su s'opposer à cette même administration en d'autres temps.

Aussi Monsieur le Maire je me permets de vous interpellé au nom du groupe d'opposition municipale et d'un collectif de Lambescains apolitiques ayant obtenu très rapidement plus de 1600 signatures suite à une pétition, montrant à quel point ce dossier est sensible. Nous vous demandons de faire tout ce qui est, en votre pouvoir pour abandonner ce projet si préjudiciable à vos administrés.

En bonne voie

Dans notre précédent numéro nous avons interpellé le maire pour qu'il fasse détruire la « verrue » qu'était l'ancien local du fruitier sur la RN 7. Local délabré devenu dangereux.



Nous avons constaté avec satisfaction que peu de temps après, c'était chose faite.

Il y a maintenant, en lieu et place une petite plateforme qui sert d'aire de repos aux touristes. Il serait souhaitable qu'elle soit aménagée de bancs et tables, mais surtout de poubelles.

Merci à nos services techniques de continuer à embellir Lambesc.

Réélection de notre député Bernard Reynes

C'est avec 3 800 voix d'avance sur sa concurrente socialiste, que les électeurs de la 15e circonscription ont réélu leur député.



C'est dans l'opposition dorénavant, qu'il continuera comme il s'y était engagé à défendre auprès du gouvernement, les dossiers spécifiques de notre circonscription mais également de notre département.

Anciens combattants volontaires

Il semblerait que certaines associations d'anciens combattants soient en disgrâce municipale, en effet cette association n'a reçu que 100 € pour cette année (240 € en 2011), alors que les 2 autres associations d'anciens combattants reçoivent respectivement 300 € et 350 €.

Aussi nous pensons qu'il s'agit d'une méprise, car s'en prendre de cette façon à une association qui perpétue le souvenir et le respect de la mémoire de nos anciens dont beaucoup ont laissé leur vie, manque vraiment de loyauté.

Certes, toutes les années ils sont moins nombreux mais est-ce une raison de les humilier en baissant leur modeste subvention ?

Hommage à Raymond Bastide

Il fut conseiller municipal de 2001 à 2008 en charge de l'animation du comité des fêtes et participa ainsi à la réussite de nombreux événements festifs, il nous a quittés mais nous n'oublierons pas son sourire et sa bonne humeur permanente. Merci cher Raymond pour ton dévouement à la cause de la commune.



JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG

Sauf à Lambesc

La collecte du 14 juin 2012 a été annulée faute de mise à disposition de locaux communaux. Monsieur le Maire a préféré garder la salle des associations pour une réunion « PREMIO ».

Il a fait son choix, mais ce n'est pas moins de 80 dons de sang qui feront défaut aux malades, nous le laissons donc, face à sa conscience.

C'est bien la première fois qu'une municipalité refuse une salle pour une telle cause !

En contrepartie il se dit prêt à organiser, aux frais de la commune, une fête au mois d'Août !

Quel rapport avec ce qui précède ?

Quel mépris pour les malades !

Blog

"pour que vive Lambesc"

pourquevivelambesc.unblog.fr

Pour Que Vive LAMBESC

Association d'Intérêt local 2, place des Poilus 13410 LAMBESC

*Vous aimez votre village, vous voulez le protéger, alors venez nous rejoindre.
Notre publication vous est ouverte*

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom.....Prénom(s).....email :.....

Adresse :.....

.....Tél.:.....

désire adhérer à l'association Pour Que Vive Lambesc ci-joint un chèque d'un montant de.....€

Cotisation annuelle : gratuité pour les moins de 25 ans, 20 € par personne, 30 € par couple, montant libre pour un soutien à envoyer à : Association Pour Que Vive Lambesc 2, place des Poilus - 13410 LAMBESC